



SOCCER
QUEBEC

LES GUIDES DES CLUBS

« Le Plan Technique »

Version Clubs Soccer de Qualité
V2 Février 2021

Table des matières

Table des matières	1
A. INTRODUCTION	2
Message aux membres	2
Personnel technique	2
B. PLAN DE DÉVELOPPEMENT DU JOUEUR	3
Programmes techniques	3
Gestion des joueurs	3
C. ANNEXES	4
Annexe A – Parcours du joueur.....	4

INTRODUCTION

MESSAGE AUX MEMBRES

1. Mot du Directeur technique

Le mot du Directeur technique est un message aux membres du club et aux lecteurs du document. Il exprime la philosophie du personnel technique et il devra être en lien avec la vision, mission et les valeurs du club. Utiliser cette section pour promouvoir votre club et façon de faire.

2. Vision, mission et les valeurs

Les valeurs sont un ensemble d'idées partagées qui aligne les comportements essentiels à l'accomplissement de la mission et de la vision du club. La mission décrit la raison d'être du club et la vision sa raison de procéder, les valeurs composent les façons d'être.

3. Culture et comportements

Les attentes du club par rapport aux comportements de ses joueurs, éducateurs et parents. Cette section devra inclure :

- Comment le club gère et documente le mouvement de joueurs vers son club d'un autre club, et vice-versa.
- Comment le club travaille avec des clubs d'une reconnaissance inférieure ou supérieure pour le bien du joueur (*recommandation, dépistage, partenariats*).
- Comment le club assure-t-il le bon comportement de ses membres (*éducation et formation*).
- Le processus de sanction et de suivi, pour adresser de mauvais comportements (*suspensions, travail compensatoire, réunions*).

PERSONNEL TECHNIQUE

1. Organigramme du club

L'organigramme démontre la structure organisationnelle du club. Il inclut les postes principaux (Directeur technique, adjoints techniques, responsables, coordonnateurs, autres rôles clés), les noms et certifications de chacun de ces employés.

2. Responsabilités des employés

La description des dossiers principaux, les responsabilités et les tâches de chacun des postes inclus dans l'organigramme.

3. Reddition des comptes et alignement

Le Directeur technique est responsable pour assurer une efficacité de travail parmi ses employés. Cette section devra inclure :

- Comment le Directeur technique supervise le travail de ses employés.
- Comment les employés du club communiquent avec le Directeur technique et entre eux pour assurer qu'ils soient tous sur la même page et au courant des dossiers urgents dans le club.
- Processus de suivi et d'évaluation des employés du club par le Directeur Technique

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DU JOUEUR

PROGRAMMES TECHNIQUES

1. Parcours du joueur du club

Illustrer graphiquement, à travers la carrière du joueur (U4 à sénior), quels sont les programmes et les opportunités qui les sont offert :

- Par le club
- Par les ARS
- Par Soccer Québec
- Par Soccer Canada
- Par les écoles (RSEQ et USports)
- Par CF Montréal

Voir Annexe A – Parcours du joueur de Soccer Québec pour un exemple.

2. Descriptions des programmes offerts

La description des programmes devrait au minimum traiter de :

- Objectifs généraux du programme par groupe d'âge (mission et résultats espérés)
- Compétences à développer (en ordre d'importance) par stade de développement (technico-tactique, physique, émotionnelle sociale, mentale et prise de décision)
- Identification et suivi du développement (rétroaction) des joueurs du programme
- Durée du programme (nombre de semaines, nombre d'entraînements par semaine)

Autres considérations :

- Inclure les programmes techniques offerts durant la saison estivale et hivernale.
- Inclure le(s) programme(s) technique(s) de futsal
- Inclure le(s) programme(s) technique(s) de soccer adapté
- Inclure tout autre programme de soccer spécifique offert par le club

GESTION DES JOUEURS

1. Suivi interne de la progression du joueur

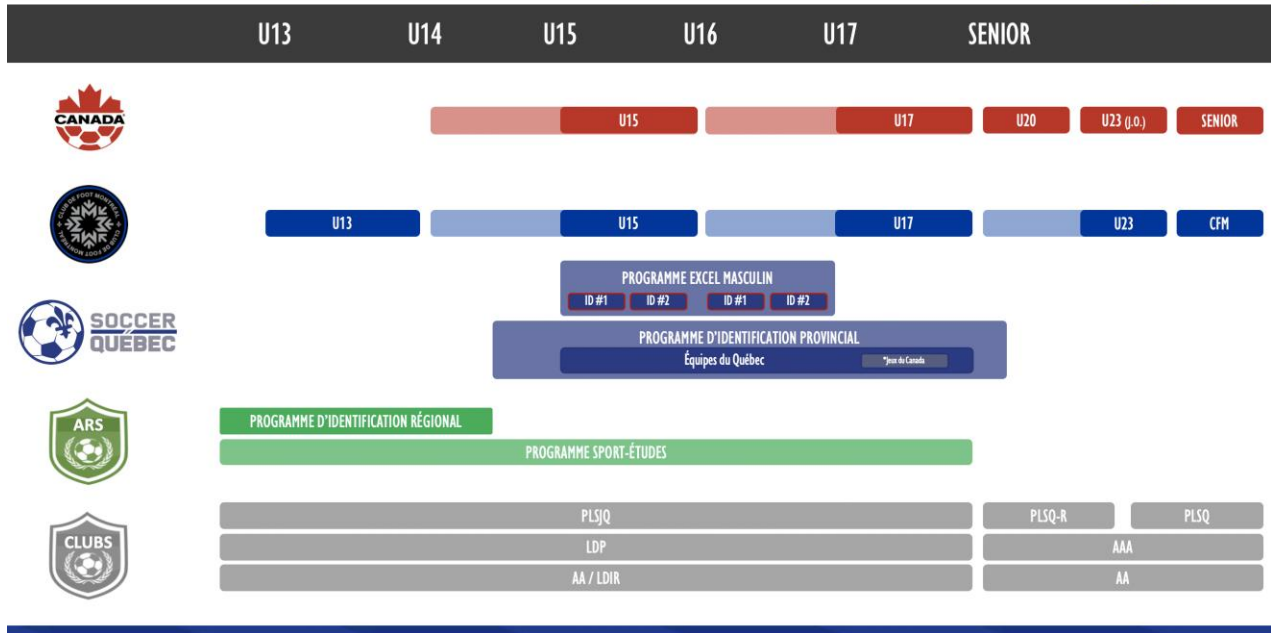
Le club doit s'engager à suivre chacun de ses joueurs, en particulier ceux qui participent au CDC. Le plan de suivi du joueur est nécessaire pour assurer que les joueurs sont, en tous moments, dans des environnements qui maximiseront leur développement. Le plan indique :

- Comment et quand les joueurs sont évalués.
- La philosophie du club envers le surclassement et quel est le processus de surclassement d'un joueur.
- Le processus de suivi interne et de communication avec les parents / joueurs.

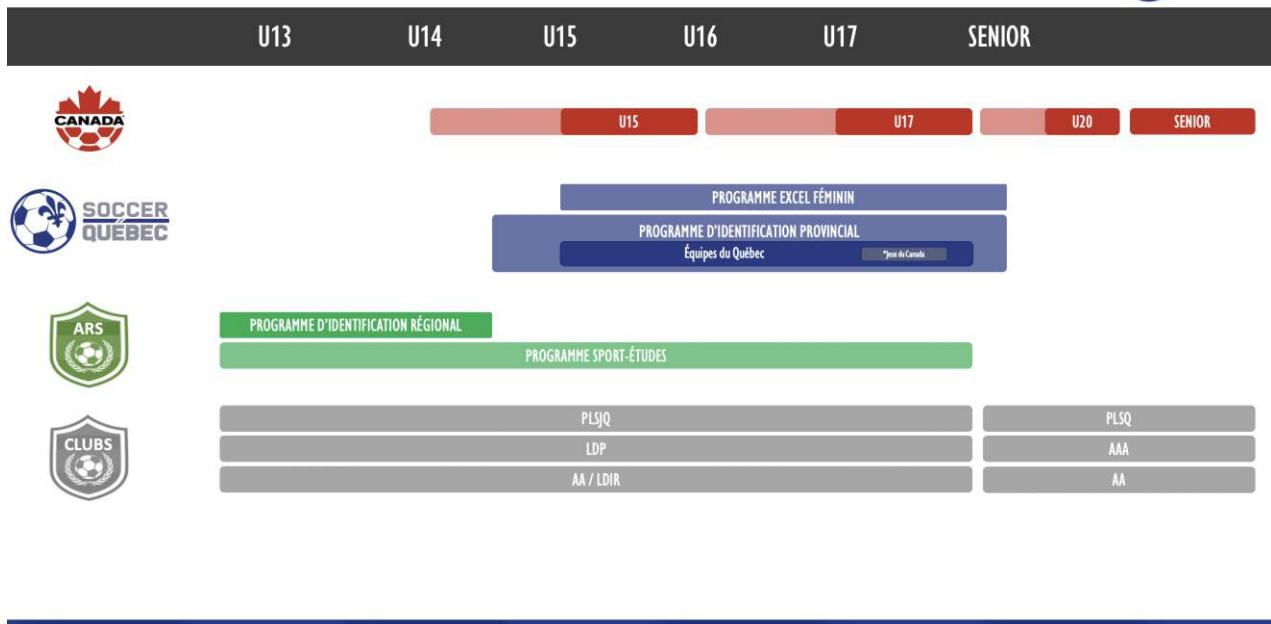
ANNEXES

ANNEXE A – PARCOURS DU JOUEUR

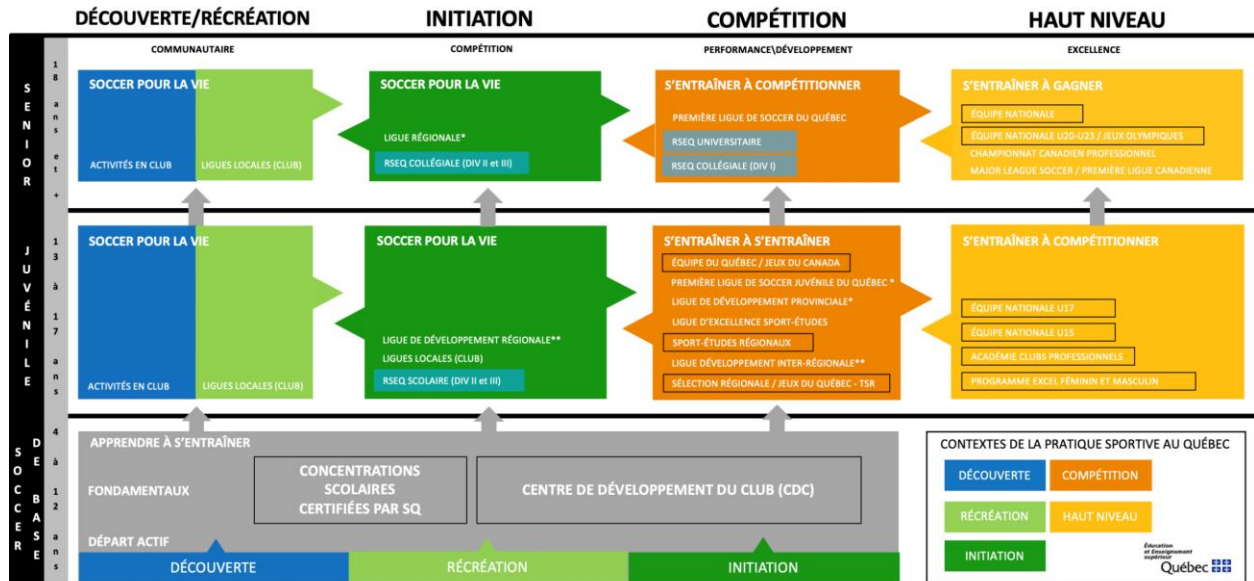
Cheminement du joueur



Cheminement de la joueuse



CHEMINEMENT À LONG TERME DU JOUEUR EN SOCCER



SOURCES: DLT, Gouvernement du Québec, Canada Soccer et Soccer Québec

PROGRAMME OU SÉLECTION

RÉSEAU DU SPORT ÉTUDIANT DU QUÉBEC

* DÉPLOIEMENT PROGRESSIF À PARTIR DE 2021
 ** DÉPLOIEMENT PROGRESSIF À PARTIR DE 2022